Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Réorganisation d’une partie des services de la mairie d’Orange



Dans le cadre de la réorganisation de plusieurs services municipaux, certains services de la Ville d’Orange changent d’adresse. Les services concernés sont :

Urbanisme : un nouvel accueil au sein de l’Hôtel de Ville
Le service Urbanisme est désormais installé au 3e étage de l’Hôtel de Ville. Pour les rendez-vous avec les agents du service, l’accueil du public se fait dans le bureau situé à côté de l’entrée principale de l’Hôtel de Ville, afin de faciliter l’accès aux usagers. Ces permanences se tiennent les lundis et mercredis après-midi et le mardi matin.
Contact : ads@ville-orange.fr / 04 90 51 41 54

Gestion et Occupation du Domaine Public

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Rendez-vous aux Services Techniques. Depuis le 4 août 2026, le service Gestion et Occupation du Domaine Public a rejoint les Services Techniques. Nouvelle adresse : 32, rue Henri Noguères.
Les usagers sont invités à se rendre directement à cette adresse pour leurs démarches, rendez-vous et dépôts de dossiers concernant l'occupation du domaine public.

Affaires scolaires
Le service des Affaires scolaires se situe désormais au 235, avenue des Étudiants. L'accès se fait par le portillon d'entrée, puis en suivant le cheminement piéton indiqué. Ces évolutions s'inscrivent dans le cadre de la réorganisation des services municipaux et de la démutualisation engagée avec le Pays d'Orange en Provence.

« La Ville invite les habitants et usagers concernés à prendre en compte ces nouvelles adresses lors de leurs prochains rendez-vous, dépôts de dossiers ou démarches administratives, explique les services de la commune. Pour toute question, les usagers peuvent se rapprocher du service municipal concerné avant leur déplacement. »

L.G.

Monteux : le conseil municipal se réorganise pour la rentrée

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



La rentrée, c'est aussi pour le conseil municipal de Monteux, qui, comme chaque année, procède à une réorganisation de ses délégations. Cette « tradition », comme l'appelle le maire Christian Gros, permet de répondre à des problématiques « de plus en plus complexes. »

« Notre objectif reste de travailler en proximité avec les habitants de Monteux, commence par dire Christian Gros. Il faut affirmer nos choix politiques qui sont fondés sur les attentes des Montiliens mais aussi sur le futur de la Ville. » C'est avec cette ambition que le maire a effectué quelques modifications au niveau des délégations accordées au conseil municipal.

Si généralement une délégation reste la même pendant toute la durée du mandat (sauf si le maire décide de la retirer ou de la modifier), à la mairie de Monteux, la tradition veut que chaque délégation soit accordée pour 1 an renouvelable. Ainsi, à chaque rentrée, le maire procède à une analyse qui peut mener à une réorganisation.

Les délégations du conseil municipal pour l'année 2022-2023

« Pour réorganiser au mieux les délégations, il faut mettre en cohérence le plus possible les compétences et le réseau de chaque élu avec sa délégation », explique Christian Gros. Cette année, les objectifs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

principaux sont la transition écologique et la participation citoyenne. C'est dans cette volonté que s'inscrit cette réorganisation.

Les adjoints au maire :

- Carine Blanc est donc devenue 1e adjointe au maire, déléguée au sport et à la santé.
- Samuel Montgermont est le 2e adjoint délégué à l'attractivité et aux finances.
- Annie Millet est la 3e adjointe déléguée à la transition écologique.
- Christophe Mourgeon est le 4e adjoint délégué aux solidarités.
- Mireille Sauvayre-Gaudin est la 5e adjointe déléguée à la ville éducative et culturelle.
- Philippe Collet est le 6e adjoint délégué aux patrimoines et à l'identité.
- Chantal Gonnet-Olivi est la 7e adjointe déléguée à la transition numérique et à la politique du logement.
- Stéphane Michel est le 8e adjoint délégué à la ville en transition.
- Annie Garnero, qui est aujourd'hui conseillère municipale déléguée à la ville conviviale, aux ressources humaines et à la qualité des services publics, devrait devenir la 9e adjointe au maire le 17 octobre prochain.

En plus d'Annie Garnero, qui restera donc conseillère municipale déléguée jusqu'au mois prochain, la mairie compte huit autres conseillers municipaux délégués :

- Mario Harelle, délégué au cadre de vie.
- Evelyne Espenon, déléguée à l'agriculture et à la végétalisation.
- Cyrille Geel, délégué au vivre ensemble et à la vie des quartiers.
- Sonia Namouchi, déléguée à la petite enfance et au commerce de proximité.
- Mohammed Aïtane, délégué à la politique de la ville.
- Sylvie Gacquière, déléguée au tourisme et aux jumelages.
- Younès Bourohi, délégué à la jeunesse et la citoyenneté.
- Damien Juge, délégué à la protection civile et au souvenir.

Une transversalité des rôles

Même si chaque conseiller ou adjoint se voit accordé une délégation particulière en fonction de ses compétences, ils ne sont pas pour autant cloisonnés dans cette délégation-là. « Il est important de souligner qu'ils occupent des rôles transversaux », insiste le maire.

> « Notre volonté est de travailler ensemble, pour et avec les habitants. Demander leur avis est essentiel. »
>
> *Christian Gros*

Ecrit par le 31 octobre 2026

Les élus vont donc devoir travailler en cohésion. Quatre grands axes vont guider leur année : le bien-être du quotidien (qui comprend la propreté et la sécurité), le ‘vivre ensemble’, l’attractivité (qu’elle soit économique, touristique, ou qu’elle concerne l’attachement des habitants à la ville), et la transition (qu’elle soit écologique, numérique, citoyenne, ou qu’elle touche à l’urbanisme pour le dévéloppement de la ville).

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !